

## 1824 : Une église chasse l'autre

**D**epuis le XIII<sup>e</sup> siècle, le bourg de Saint-Georges traversé par la grande route royale Paris-Angers-Nantes s'était développé à l'abri de l'abbaye et de l'église : église paroissiale, église abbatiale. Les deux parties ne formaient, vu de l'extérieur, qu'un seul bâtiment, qui empiétait largement sur la route. La traversée du village était d'autant plus dangereuse que les cochers de diligences faisaient souvent preuve d'excès de vitesse et provoquaient de nombreux accidents, parfois mortels.

Au moment de la Révolution de 1789, tous les biens ecclésiastiques furent saisis par l'État, et vendus au titre de biens nationaux. Il en fut ainsi de l'abbaye désertée, du palais de l'abbé sur la place de la Cohue (place de l'église aujourd'hui), du cloître qui joignait le couvent à l'église, et de cette dernière.

Dès 1793, Charles Lemée, l'aubergiste du Lion d'Or, profitant de l'occasion, avait acheté les chaises de l'église pour son établissement situé juste en face.

Le lieu de culte et le couvent avaient été vendus le 5 frimaire an IV du nouveau calendrier révolutionnaire, c'est-à-dire le 19 novembre 1795 à deux saint-georgois : Jean-Pierre Puny, aubergiste, et Pierre Gourdon, cultivateur. Les deux bâtisses eurent alors des usages divers et peu en rapport avec leur fonction initiale.

Les temps révolutionnaires avaient voulu abolir toute religion, et même toute allusion à une religion. Ainsi Saint-Georges était devenu Beau-Site. Mais on n'efface pas si facilement des siècles de culture et de tradition, sinon de foi. Dès 1798, le même Gourdon, devenu commissaire du Directoire exécutif, c'est-à-dire représentant du gouvernement, faisait remarquer dans un rapport que « la religion.....ne nuit point aux intérêts de la république et donne une valeur réelle au commerce de la commune ». On ne saurait être plus clair.

Et puis, en 1801, le Directoire dirigé par Napoléon Bonaparte avait conclu, avec le pape, le Concordat, afin de rétablir la paix religieuse, bien malmenée pendant les années révolutionnaires. Le catholicisme était reconnu comme « la religion de la majorité des Français ». L'église pouvait donc redevenir un lieu de culte. Mais elle était bien abîmée et... encombrante. Le 19 floréal an XII, soit le 9 mai 1803, le conseil municipal répondit au préfet qu'il voulait bien accéder à sa demande et démolir le bas-côté de l'église empiétant sur la grande rue, mais il manquait d'argent pour en reconstruire un autre, d'un autre côté.

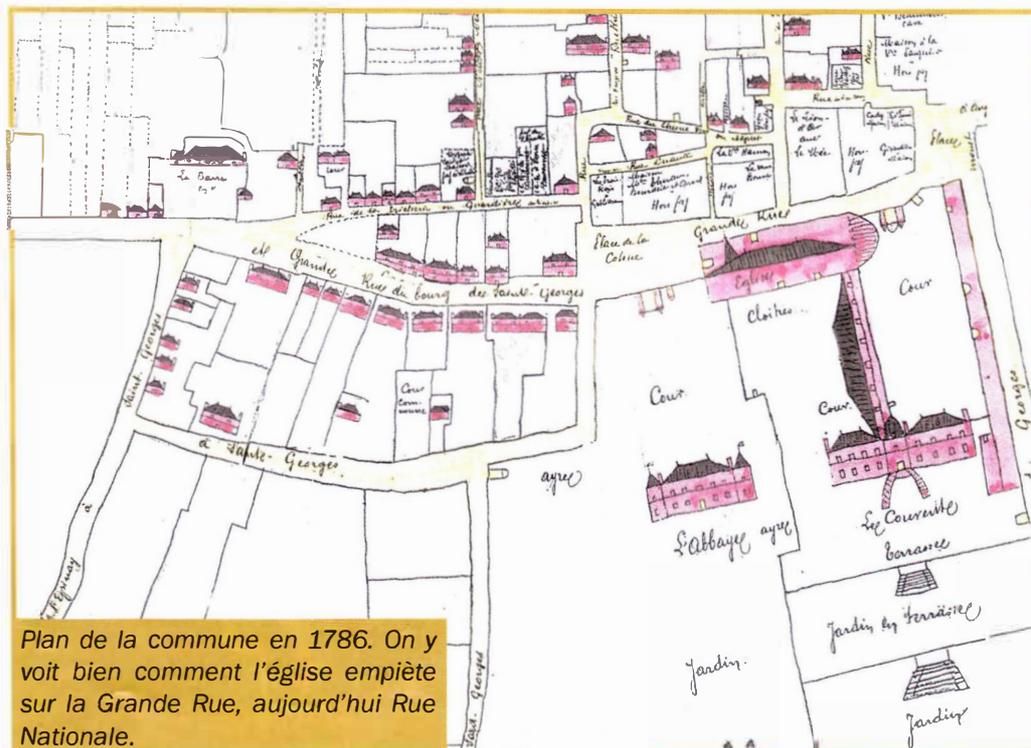
C'était le début de la fin. La belle église ancienne agrandie, transformée aux XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup>, et XVII<sup>e</sup> siècles, riche de décorations et de statues, n'en avait plus pour longtemps.

Dès 1812, l'architecte angevin Mathurin Binet déposa en préfecture les plans d'une église nouvelle, et le 29 janvier 1822 le conseil municipal admit que la réédification du monument était indispensable. Pour cela, on avait

besoin de capitaux. Où les trouver ? En vendant des prés communaux, ce que refusèrent avec véhémence les habitants du Port-Girault et de la Varenne (La Villette) directement concernés puisqu'ils les utilisaient pour leurs animaux. Mais le conseil municipal tint bon, et fit prévaloir l'intérêt général. On la construira donc, cette nouvelle église, et pour lui faire place, on va démolir l'ancienne.

Alors, le 30 novembre 1824, fut organisée une vente aux enchères, à la bougie. Furent proposés « l'église la chapelle latérale y attenante, deux petits pavillons dont un joint le bout oriental de l'église, composé de deux chambres basses, une haute, grenier dessus, l'autre petit pavillon... des cloîtres joignant ladite église pour être démolis de suite, pour reconstruire une église neuve ». Il faut « spécialement démolir et enlever tous les matériaux dans un mois et demi de ce jour »

L'annonce de l'événement avait été faite selon les règles du temps par des placards, des affiches et une insertion dans un journal d'annonces.



Plan de la commune en 1786. On y voit bien comment l'église empiète sur la Grande Rue, aujourd'hui Rue Nationale.

Les intéressés accoururent, nombreux. Le premier lot, église et bas-côté fut attribué à Louis-Charles Thorel, propriétaire à Saint-Georges, pour 1 285 francs.

Le lot n°2, maison attenante à l'église à l'ouest et son hangar servant de boutique alla à Pierre Potiron, cordier habitant le bourg, pour 740 francs

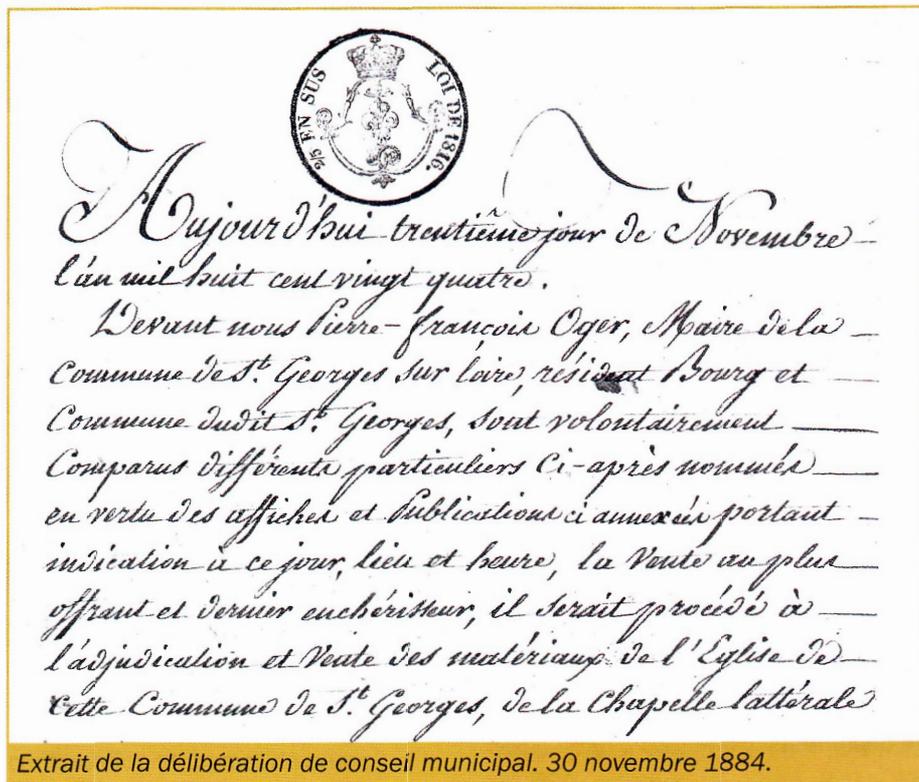
Le lot n°3 composé d'un petit pavillon dans la cour du presbytère fut emporté par le curé Jacques Doizy, pour 25 francs et personne ne surenchérit.

Venons-en aux cloîtres. Ils formaient le lot n°4, convoité par Pierre Riffard menuisier du bourg et Louis-Charles Thorel, propriétaire déjà cité. Ce dernier emporta l'enchère pour 310 francs.

Mais Jacques Guillou autre propriétaire du bourg, offrit de racheter tous les lots, à l'exception de celui du curé, pour 2 360 francs. La tension était palpable, faisant monter les enchères. Thorel proposa 3 200 francs, mais c'est finalement Joseph Desnoyers « propriétaire entrepreneur demeurant ville et commune d'Angers » qui l'emporta, pour 4 200 francs

Aucun Saint-Georgeois n'avait pu acquérir le moindre des biens proposés. La démolition pouvait et allait commencer.

Elle s'effectuera rapidement comme il était prévu. Les belles pierres décorées, chargées d'histoire, vont devenir éléments de carrière. D'ailleurs, depuis un certains temps déjà, quelques uns imaginaient l'emploi qu'on pourrait en faire puisque au mois d'octobre 1824, donc un an avant, un citoyen, Charlet d'Angers, avait écrit au comte de Serrant. Il proposait que les matériaux de la démolition future fussent utilisés pour construire une halle couverte abritant foires et marchés. « Il ne serait pas un marchand qui ne payât volontiers sa place d'après un tarif fait par la commune, pour la conservation de ses marchanaises » écrivait-il. L'idée ne fut pas retenue, mais il paraît vraisemblable que les Saint-Georgeois utilisèrent ces pierres pour



Extrait de la délibération de conseil municipal. 30 novembre 1884.

la construction de leurs maisons, de leurs dépendances, de leurs murs (voir encadré p. 14).

Il restait « une chapelle, boutique en appenti et chambre servant d'huillerie à côté, touchant à la cour de l'abbaye et aux cloîtres », à vendre et à démolir. Elle fut mise en vente le 19 mai 1825 ainsi que l'escalier menant au clocher. Tout devait disparaître sous quinzaine.

Cela exécuté, les terrains qui appartenaient aux Walsh de Serrant se trouvaient libres. Le comte Théobald en fit don à la commune et la construction de la nouvelle église put commencer.

Le 28 juin 1825, en grande pompe, devant une assistance nombreuse et choisie, parmi laquelle on reconnaissait les curés de Saint-Georges et des paroisses voisines, Elie Meslier, le maire de la commune, Binet l'architecte, les seigneurs de Serrant, la première pierre fut posée. C'est un bloc de marbre sur lequel sont gravés les mots « le 28 juin 1825, j'ai été posée ». Suivent les noms et qualités des personnalités présentes.

Mais pendant tout le temps des travaux, où célébrer l'office dominical et les différentes cérémonies religieuses ? La solution ? Une chapelle en bois édifée par René Cornet, maître charpentier d'Ingrandes. Las ! Le bâtiment que le nouveau maire, Pierre-François Oger n'hésitait pas à qualifier de cabane s'écroula lors d'une tempête de décembre 1825. Le menuisier fut poursuivi en justice pour la fragilité de son œuvre. Et sommé de reconstruire la chapelle.

S'installèrent alors deux types de chantiers : celui de la construction de l'église, qui connut bien des aléas évoqués par les différents courriers échangés entre le préfet et l'administration municipale, et celui de la réédification de la chapelle-cabane. Tout cela fut source de problèmes. Certains se plaignaient. Par exemple, Dubray père, le fermier d'Arrouet estimait que les travaux avaient contribué à l'assèchement de l'étang, puisque les maçons y puisaient l'eau

pour éteindre leur chaux. Il avait perdu du poisson disait-il et demandait une indemnisation. Non, rétorqua le conseil municipal. L'eau a baissé, mais c'est à cause de la sécheresse de l'été.

Et puis, le chemin menant au Port-Girault était devenu impraticable car «*presque tous les matériaux sont venus par cette communication avec la Loire* ». Il faut savoir qu'alors le bras actif du fleuve longeait la rive saint-georgeoise. Le port d'embarquement et débarquement des marchandises

n'était pas celui de Chalennes, mais celui du Port-Girault. Peut-on aujourd'hui imaginer les lourds charrois de poutres, de pierres, d'ardoises sur le chemin de terre, détrempe l'hiver et crevasse d'ornières ?

La réception définitive de l'église que nous voyons aujourd'hui aura lieu le 28 février 1828, bien que tout ne soit pas fini. Les travaux continueront à animer le village, notamment ceux de la reconstruction du clocher, qu'un arrêté préfectoral de 1827 avait fait démolir

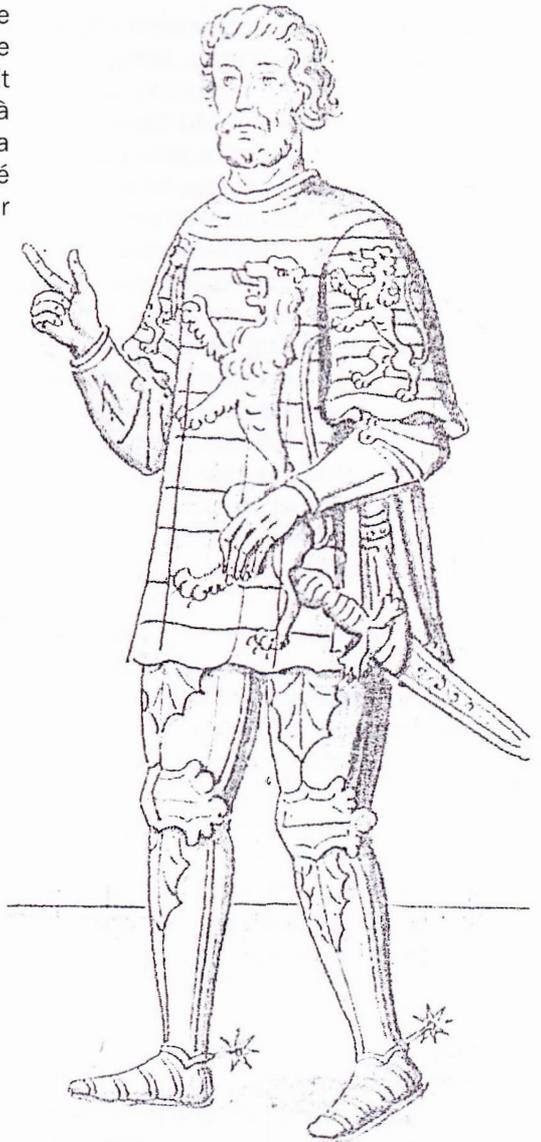
ainsi que le portique d'entrée. C'est en 1837 seulement que le cœur du bourg prendra enfin l'aspect que nous lui connaissons.

## Françoise Capelle

### Sources :

- Bibliothèque Nationale - Cabinet des estampes
- Archives municipales de Saint-Georges-sur-Loire
- Chartrier de Serrant liasse 1022

Note : Les phrases en italiques sont des citations de documents



*JEAN DE BRIE Sgr de Serrant Maître d'hostel du Roy Bailly de Senlis mourut l'an 1440. Il est représenté en relief contre le mur de la Chapelle de Serrant dans l'abbaye de St Georges près Angers.*

**Jean de Brie, Seigneur de Serrant. Maître d'hostel du Roy Bailly de Senlis mourut en 1440. Il est représenté en relief contre le mur de la chapelle de Serrant dans l'abbaye de St Georges près Angers.**



**Voici la photo de tuffeaux trouvés par un Saint-Georgeois dans le sous-bassement d'un mur ancien de clôture. Les pierres délicatement sculptées datent, selon les spécialistes, de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, époque au cours de laquelle l'église et le cloître furent modifiés, embellis. Le fait qu'elles soient en parfait état de conservation indique qu'elles étaient à l'intérieur d'un bâtiment. Elles pourraient appartenir à une colonnette, soutenant un autel ou une chaire. Il est permis de penser qu'elles sont les ultimes fragments de l'église démolie en 1824.**